

Conseil municipal de Lentillac du Causse
PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à vingt et une heures, les conseillers municipaux de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Françoise LAPERGUE, Maire

Date de convocation : 05/09/2024

Présents : Françoise LAPERGUE - Christian ROUQUIE – Jean-Louis DELPECH —
Guilhem BOUCHER - Aurélie POUJADE

Absente excusée : Néant

Secrétaire de séance : Aurélie POUJADE

Madame le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal est présente ou représentée et que ce dernier peut valablement délibérer.
La lecture du compte rendu du dernier conseil n'appelant aucune observation, il est validé à l'unanimité.

Dépose de deux lignes électriques :

Le Conseil municipal reporte la délibération au prochain conseil.

France Ruralité Revitalisation

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exonérer les futures entreprises de la TFPB et de la CFE.

Questions diverses :

Cimetière : les travaux commenceront par le soutènement du mur du cimetière existant pour un montant de 76.416 € HT

Sur la tranche ferme d'un montant initial de 143.238,50 €, sont retirés :

Moins 3.400 € de garde-corps

Moins 3.000€ correspondant au jardin du souvenir

= 136.838,50 €

Parking du cimetière	47.258 €
Moins	23.000 €
=	24.258 €

161.096,50€HT

Autres questions diverses :

- Mail reçu le 29 août 2024 d'un couple d'habitants qui demande de nouveau à acheter une petite parcelle attenante à leur maison.
Le Conseil municipal refuse.

Conseil municipal de Lentillac du Causse

- Travaux de peinture : le peintre, Mr Foissac, viendra le 17 septembre 2024 pour les travaux de peinture.
- Le composteur commandé au Syded a été reçu.
- Réfection du toit de la mairie + isolation : Mme le Maire contactera des charpentiers couvreurs pour la réalisation de devis pour la réfection du toit et l'isolation de la mairie.
- Débroussaillage des chemins : Jérôme Armand sera contacté pour débroussailler 3 chemins :

Les Combes Longues	=	1500 m
Combanière	=	400 m
Le Cuzoul	=	250 m

La séance est levée à minuit.

La secrétaire de séance
Aurélié POUJADE

Le Maire
Françoise LAPERGUE